

## APPEL A PROJET DOCTORAL INTER-LABEX

**LabEx GIMeD & LabEx CerCoG**

Date limite de soumission : **15 février 2026**

**Les LabEx GIMeD (Grenoble Initiative in Medical Devices) et CerCoG (Cerveau et Cognition) lancent un appel à projet commun pour financer une Allocation Doctorale de Recherche en 2026.**

Cet appel à projet vise à soutenir un travail de recherche **interdisciplinaire à l'interface entre les technologies innovantes pour la santé, le cerveau et la cognition**. L'ambition est de **valoriser** un projet innovant et structurant durablement la collaboration entre les deux communautés GIMeD et CerCoG.

Cet appel priorisera un projet positionné **à l'intersection des périmètres scientifiques portés par chaque LabEx**, sachant que :

- Le **LabEx GIMeD** a pour objectif de promouvoir la recherche amont et appliquée dans le domaine des **dispositifs médicaux**. Ses priorités s'orientent autour des 5 axes suivants : les *microsystèmes in vitro pour le diagnostic « point of care » et les tests par organes sur puce, les dispositifs in vivo pour la surveillance et la thérapie ; l'imagerie et les outils théranostiques basés sur les rayonnements ; les dispositifs d'assistance au geste médico-chirurgical ; les aspects réglementaires, sociétaux et éthiques à toutes les étapes du développement des dispositifs médicaux*.
- Le **LabEx CerCoG** vise à explorer le **fonctionnement et le dysfonctionnement du cerveau et des processus humains de la cognition**, allant de la recherche fondamentale à leurs applications précliniques, cliniques et sociétales. Ses priorités s'orientent autour des 5 axes suivants : la *neurocognition et la plasticité cérébrale* à travers l'étude des fonctions cognitives dont le langage, la mémoire, la perception, l'action, les interactions multisensorielles, la communication et les liens entre attention et fonctions exécutives ; la *connectomique multimodale et la neuroimagerie* avec l'étude des mécanismes cellulaires, synaptiques et des réseaux neuronaux ; les *explorations diagnostiques et thérapeutiques précliniques* pour étudier le fonctionnement cérébral ; les *défis cliniques* posés notamment par les atteintes du neurodéveloppement à tous les âges, les maladies neuropsychiatriques et neurodégénératives liées au vieillissement ou pathologiques ; la *modélisation cognitive* pour développer des modèles prédictifs cerveau-comportement.

**Le budget alloué à cet appel à projet permettra de financer une Allocation Doctorale de Recherche (ADR) d'une durée de 3 ans (36 mois), ainsi qu'un budget « environnement » d'un montant maximum de 10 000 € sur 3 ans.**

## Critères d'éligibilité spécifiques à l'aspect commun de cet AAP

- **Le projet doit impérativement se situer à l'interface entre les axes scientifiques de GIMeD et de CerCoG.** Il doit démontrer explicitement une interaction réelle, identifiable et argumentée entre ces axes. Le projet doit adopter une **approche collaborative et interdisciplinaire**, visant à explorer une thématique liée au **fonctionnement ou au dysfonctionnement du cerveau** et/ou aux **processus cognitifs humains**, en mobilisant de manière intégrée les expertises des deux LabEx.
- Le projet doit obligatoirement être co-porté par **deux membres permanents, l'un affilié au LabEx CerCoG et l'autre affilié au LabEx GIMeD**, appelés **co-porteurs** dans la suite du document.
- Le directeur de thèse doit être rattaché à un laboratoire de l'UGA et membre affilié du LabEx CerCoG ou GIMeD.
- Le projet doit impliquer **au moins deux équipes de recherche issues de deux laboratoires distincts affiliés aux LabEx GIMeD et CerCoG**.
- Les partenaires ne peuvent pas avoir été bénéficiaires d'un financement doctoral de GIMeD ou CerCoG dans les deux années précédentes.
- Les co-porteurs du projet ne peuvent pas soumettre en parallèle **ce projet ou un autre projet** à d'autres dispositifs de financement de contrats doctoraux UGA.

## Critères d'éligibilité généraux

- Un projet incluant des partenaires académiques nationaux ou internationaux hors du périmètre de l'UGA est éligible mais seuls les laboratoires rattachés à l'UGA seront financés.
- Au moins un des partenaires du projet doit avoir son Habilitation à Diriger des Recherches au moment du dépôt de dossier. Cette personne s'engage à assurer la direction de thèse à hauteur de 50 % ETP minimum.
- Les co-porteurs du projet doivent être membres permanents en activité (chercheur, enseignant-chercheur, praticien hospitalier, ingénieur de recherche HDR ou assimilé) d'une unité de recherche des pôles de recherche de l'UGA et/ou d'unités de recherche de Grenoble CEA-DRT et/ou du CHUGA.

## Critères de sélection

- **Qualité scientifique du projet** : originalité au-delà de l'état de l'art international, caractère émergent et exploratoire, ambition scientifique et/ou technologique forte.
- **Faisabilité du projet** : pertinence des résultats préliminaires, adéquation des moyens humains et méthodologiques avec les objectifs, analyse et remédiation des risques.
- **Qualité scientifique du consortium** : qualité scientifique des équipes et des partenaires (publications...), complémentarité des compétences, synergies inter-LabEx.
- **Impact et aspect structurant du projet** : capacité du consortium à structurer une collaboration durable, bénéfices pour les communautés des deux LabEx, importance des résultats scientifiques attendus par rapport à l'état de l'art, retombées potentielles (technologiques, industrielles, cliniques et sociétales...), stratégie de dissémination, cohérence éthique du projet.
- **Effets leviers attendus** : émergence d'une nouvelle thématique commune aux deux LabEx, potentiel de dépôt à des appels à projets nationaux ou européens.

## Modalités générales

- Les visas de direction des laboratoires des co-porteurs sont obligatoires.
- L'ADR est attribuée à une unité de recherche ayant l'UGA comme tutelle. La personne recrutée devra être inscrite dans une école doctorale de l'UGA.
- Le directeur de thèse devra s'assurer, auprès de son École Doctorale de rattachement, du respect des règles en vigueur concernant le taux d'encadrement, conformément au règlement intérieur du Collège Doctoral<sup>1</sup>.
- Le contrat de thèse débutera de préférence le **1<sup>er</sup> octobre 2026** (ou au plus tard au 31 décembre 2026).
- Le budget « environnement » devra être dépensé avant le 31 décembre 2029.
- L'identification de la personne candidate n'est pas exigée au moment de la soumission du projet. L'appel à candidature et le processus de recrutement seront organisés après l'obtention de l'ADR, selon les règles de recrutement de l'UGA et les recommandations de l'École Doctorale de rattachement.

## Engagements des partenaires

- Mentionner le **soutien des LabEx CerCoG et GIMeD** dans les publications et communications issues du projet, avec la phrase suivante : « Ce travail a bénéficié du programme *Investissements d'avenir* portant la référence ANR-15-IDEX-02 » ou « This work has been supported by the ANR project ANR-15-IDEX-02 ».
- **Apposer le logo des LabEx CerCoG et GIMeD** sur toutes les communications des travaux financés, notamment lors des manifestations nationales et internationales.
- **Fournir un document de synthèse** à la fin du projet destiné au bilan d'activité des LabEx.
- Les **partenaires financés** pourront être sollicitées pour présenter leurs travaux lors des journées scientifiques ou autres activités de communication organisées par les LabEx.
- **Transmettre, sur demande, des informations non confidentielles** liées au projet afin de les diffuser au sein de la communauté des LabEx.

## Evaluation des projets

Chaque projet sera évalué scientifiquement par deux experts externes aux LabEx CerCoG et GIMeD et par les membres du Bureau de Direction des deux LabEx. La procédure de sélection respectera la charte UGA des bonnes pratiques de déontologie<sup>2</sup> des appels à projets, notamment concernant le traitement des liens d'intérêt. A l'issue du processus de sélection, une synthèse des évaluations sera adressée aux partenaires.

## Soumission des projets

Le dossier complet, comprenant le **formulaire de soumission** ainsi que les **documents annexes**, doit être soumis dans les délais et au format demandé, aux cheffes de projet des deux LabEx :

Anne-Laure GUINET (LabEx CerCoG) [anne-laure.guinet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:anne-laure.guinet@univ-grenoble-alpes.fr)

Salma MEZZI (LabEx GIMeD) [salma.mezzi@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:salma.mezzi@univ-grenoble-alpes.fr)

Les projets peuvent être rédigés en anglais ou en français. Tout dossier incomplet et/ou reçu après la date limite de soumission ne sera pas pris en compte.

<sup>1</sup> L'École Doctorale cible sera sollicitée sur le nombre de thèses en cours encadrées par le directeur de thèse pressenti et le nombre de thèses financées encadrées par le directeur de thèse pressenti ayant démarré depuis plus de 4 ans et non soutenues.

<sup>2</sup>[https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/charter-regles-fonctionnement-aap-uga\\_1676024501652-pdf?INLINE=FALSE](https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/charter-regles-fonctionnement-aap-uga_1676024501652-pdf?INLINE=FALSE)

**Documents annexes obligatoires à joindre au dossier :**

- Résumé du projet (1 page maximum)
- Description du projet (5 pages maximum)
- Composition du consortium
- CV + liste des publications des co-porteurs sur les 5 années précédentes
- Visa des directeurs des unités de recherche des co-porteurs, approuvant le dépôt du projet

**Calendrier de l'appel à projet**

Ouverture : **15 décembre 2025**

Date limite de soumission : **15 février 2026**

Publication des résultats : **15 avril 2026**

**Pour toute information**

Cheffe de projet LabEx CerCoG : Anne-Laure GUINET : [anne-laure.guinet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:anne-laure.guinet@univ-grenoble-alpes.fr)

Cheffe de projet LabEx GIMeD : Salma MEZZI : [salma.mezzi@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:salma.mezzi@univ-grenoble-alpes.fr)